

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

De l'APEL de La Salle-Passy Buzenval

19 octobre 2017

Début de la séance : 18h45

- 1) **Présentation et approbation du rapport d'activité par Isabelle Faisant, Présidente, et par les responsables des différentes activités (voir annexe)**
- 2) **Présentation du rapport financier et du budget pour le nouvel exercice par Olivier CHEVALLIER, Trésorier (voir annexe)**
- 3) **Vote des résolutions**

Première Résolution :

Première Résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral de la présidente, le rapport de gestion du trésorier, approuve l'action du Conseil d'Administration et les comptes annuels de l'APEL La Salle – Passy Buzenval concernant l'exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017 et présentant un résultat excédentaire de 3045 €.

Résolution adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'assemblée générale conformément aux statuts décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 /08 /2016 de la façon suivante: - 423 euros en report à nouveau APEL-CDL et 3 468 euros en report à nouveau APEL.

Résolution adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale, conformément aux statuts, approuve la proposition de budget prévisionnel pour l'année 2017-2018.

Résolution adoptée à l'unanimité

4) **Renouvellement de membres du Conseil**

3 membres du CA quittent leurs fonctions : Amal Chenane, Françoise Pinard, Muriel Richard.

4 membres sont en fin de mandat et postulent à un renouvellement de leur mandat : Christine Aveline, Gaëlle Hourdin, Nathalie Sauvage, Patrick Prévost

Il y a donc 7 postes à pourvoir, et 8 candidats :

- Sophie Bachman
- Stéphanie Bantz
- Elodie Courtehoux
- Amélie Villard
- Christine Aveline
- Gaëlle Hourdin
- Nathalie Sauvage
- Patrick Prévost

Chaque candidat se présente et il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultats des élections :

69 votants : 56 adhérents présents + 13 adhérents représentés

7 pouvoirs non-nominatifs sont répartis au prorata du vote des membres présents ou représentés, conformément aux statuts.

Sont élus pour un mandat de 3 ans :

- Christine Aveline (69 voix)
- Sophie Bachmain (67 voix)
- Elodie Courtehoux (62 voix)
- Gaëlle Hourdin (69 voix)
- Patrick Prévost (65 voix)
- Nathalie Sauvage (64 voix)
- Amélie Villard (61 voix)

Stéphanie Bantz recueille 25 voix

5) Questions diverses :

Pas de questions diverses

Fin de la séance : 19h30

Isabelle FAISANT
Présidente

Marianne MAZARS
Secrétaire adjointe

Annexes :

Diaporama de l'AG 2017